



RAPPEL - dossier aide départementale pour la cantine

publié le 27/11/2018

Mesdames, Messieurs,

Les parents concernés par ce message sont ceux dont le tarif cantine est dans les tranches 2, 3 et 4.

Le dossier d'aide départementale à la cantine est à rendre complet impérativement avant le 30 novembre 2018 au conseil départemental.

Bien cordialement.

Mme Parpaillon
La gestionnaire



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**